

Restauration de l'Ecole des Arts

Allocution de Daniel Senesael, Député-Bourgmestre

Saint-Léger, le 30 août 2018

Chers collègues du Collège, du conseil communal et du CPAS,
Mesdames, Messieurs en vos titres et qualités,

Bonjour à toutes et tous et merci de nous avoir rejoints pour cette inauguration de la fin des travaux de rénovation de notre Ecole des Arts.

Vous le savez, Estaimpuis entité rurale par excellence développe une vraie passion pour la culture et notamment sur l'art. En plus d'une galerie d'art, nous pouvons nous targuer de compter de nombreux artistes parmi nos concitoyens, lesquels sont régulièrement mis en valeur au travers de la multitude d'expositions gratuites que nous proposons tout au long de l'année.

C'est dans l'optique de développer davantage encore cet atout mais également pour répondre à une demande des Estaimpusiennes et Estaimpusiens, qu'à l'initiative de Muriel Semet nous avons créé l'école des Arts de Saint-Léger en janvier 2014. Un lieu dédié à l'apprentissage et à la création qui, en quatre ans et demi d'existence, a connu un succès croissant. Au vu de cette réussite, et afin de pouvoir proposer aux élèves un endroit privilégié, à la hauteur de leur talent, nous avons pris la décision de donner un coup de neuf à ce bâtiment.

Ainsi, depuis janvier, telle une nouvelle œuvre, cette école a été refaite de A à Z. Il a d'abord été procédé aux rénovations extérieures avec la réfection totale de la toiture et de la charpente par la société STMC de Pecq, au sablage, au rejointoyage ainsi qu'à l'hydrofugation de la façade par l'entreprise Ronveaux de Ciney et enfin à la pose de châssis double vitrage par Vanoverveldt de Dottignies. Dans un second temps, les rénovations intérieures ont été opérées. Cela s'est traduit par la pose d'un nouveau carrelage ainsi que l'isolation complète du bâtiment par l'entreprise Deroubaix de Pecq et par l'installation de nouvelles portes intérieures et de nouveaux meubles des œuvres de la société Vanoverveldt. Au-delà du gros œuvre, l'électricité a été entièrement revue et des alarmes incendies et anti-intrusion ont été installées avec le concours de la société GTC Build de Courtrai et enfin, une nouvelle installation de chauffage et des sanitaires flambant neufs ont été réalisés par l'entreprise Celsius de Tournai.

Par ailleurs, en plus de cette rénovation, je tiens à préciser que d'autres travaux auront encore lieu dans les prochains mois avec notamment la création d'un nouveau parking de

douze places en face de l'école ainsi que l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture.

Ceci dit, pour la qualité de leur action, j'aimerais remercier et féliciter l'ensemble de ces entreprises qui se sont chargées de la bonne réalisation de ces travaux pour un montant avoisinant les 315.000 € sous la houlette de l'Echevin des Travaux Christian Leclercq et du Chef du service travaux Julien Demarque que je remercie également. Un merci chaleureux tout particulier à notre architecte, Alexandre Deconinck, qui a réalisé le plan de ce chantier qu'il a supervisé de main de maître, ainsi que l'ensemble du personnel communal pour son investissement et, plus particulièrement, Didier Alluin pour le suivi du chantier.

Je tiens par ailleurs à remercier, pour leur patience, les élèves de l'école qui avaient trouvé refuge à l'espace citoyen durant la durée de ces travaux. Nous pouvons considérer que celle-ci a été récompensée au vu du résultat final et de l'inspiration que la finalisation de ces travaux ne manquera pas de vous apporter.

Chers amis,

Qui dit école dit évidemment, au-delà d'un lieu propice au développement des compétences, professeur. Une professeure en l'occurrence. J'aimerais ainsi souligner le travail inlassable et passionné de Caroline Panigas qui depuis un an combine ses passions pour l'enseignement et l'art afin de proposer des cours de qualité tous les mercredis et de transmettre ainsi de solides bases techniques à la douzaine d'élèves qui fréquentent ces lieux. Merci à Béatrice et Martine qui s'investissent sans compter pour susciter l'intérêt et aiguïser les compétences des enfants qui fréquentent le cours tous les mercredis après-midi.

A noter qu'en plus de ces élèves, le bâtiment de l'école des arts continuera à profiter aux personnes qui suivent les cours d'Art floral proposés par Eloïse Velle à raison de deux mardis par mois, à ceux qui suivront les tous nouveaux cours de mosaïque qui seront proposés le jeudi soir à partir de la rentrée par Sandrine Daubrege, ainsi qu'aux artistes qui apprendront la technique de l'aquarelle avec Christine Bayard tous les lundis. Sans oublier les autres projets qui verront le jour prochainement avec l'aide de Murielle Semet que je tiens à remercier pour son engagement passionné dans l'épanouissement de cette Ecole des Arts.

Merci également à mes collègues du Collège et du Conseil communal qui ont réservé les moyens budgétaires nécessaires pour la mise en œuvre de ce projet. L'ancienne école communale de Saint-Léger revit maintenant sous des couleurs nouvelles avec des fonctions diverses, apportant ainsi une vie associative à ce merveilleux village.

Je tiens enfin à remercier Chantal Libeert, pour sa sublime sculpture métallique qui orne désormais la cour de l'école, et le Club Photo, locataire de l'Espace citoyen voisin, pour

l'exposition de son travail. D'autres animations vous seront proposées ce week-end, parmi lesquelles une démonstration du cours des enfants samedi à 14h, une démonstration de mosaïque samedi à 14h également et une démonstration de yoga dimanche à 10h. Les œuvres exposées autour de vous seront bien entendu accessibles et le Club Photo aura la mission délicate d'étancher votre soif puisqu'il tiendra un bar durant les deux jours.

Ceci étant dit, il ne me reste à présent plus qu'à vous inviter à partager ensemble le traditionnel verre de la convivialité sans manquer de remercier le service animation de la commune, sous la houlette de Christine Dubus, qui s'est chargé, avec le professionnalisme qu'on leur connaît, de la bonne organisation de cet événement.

Merci pour votre attention.